

Association canadienne de gestion des achats



2009

EXAMEN ÉCRIT NATIONAL D'A.P.A.

Dernier examen dans le cadre du programme d'accréditation fondé sur les principes

PARTIE I :

Le jeudi 25 juin
2009

PARTIE II :

Le vendredi 26 juin
2009

apa^{MD}
APPROVISIONNEUR
PROFESSIONNEL
AGRÉÉ

Des professionnels en gestion de la chaîne d'approvisionnement

Amélioré. Exceptionnel.

L'examen écrit national d'a.p.a. constitue l'étape finale à franchir en vue d'obtenir le titre d'approvisionneur professionnel agréé (a.p.a.) qui est reconnu à l'échelle nationale. Cet examen a lieu chaque année à plusieurs endroits au Canada.

L'examen, qui s'échelonne habituellement sur deux jours seulement, vise à évaluer la capacité des candidats à appliquer les connaissances apprises dans les cours de principes et les séminaires, de même que les compétences acquises par leur expérience pratique.

DATE DE L'EXAMEN

Voici les dates de l'examen écrit national d'a.p.a. 2009 :

Partie I : Le jeudi 25 juin 2009
Heure : de 13 h à 17 h heure locale

Partie II : Le vendredi 26 juin 2009
Heure : de 9 h à 13 h heure locale

Une deuxième séance aura lieu les 4 et 5 novembre 2009 pour les reprises et les examens reportés. Cependant, veuillez prendre note que si vous choisissez de reporter l'examen en novembre, cette date constitue la dernière possibilité de passer l'examen en vertu du programme d'accréditation fondé sur les principes.

ENDROITS

Les endroits où se déroulera l'examen écrit national sont déterminés par les corporations provinciales et territoriales de l'ACGA et seront communiqués à tous les candidats admissibles après la date limite d'inscription.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à l'examen, le candidat doit :

- être membre en règle d'une corporation provinciale ou territoriale;
- avoir satisfait aux exigences suivantes du programme d'accréditation des a.p.a. :
 - * Dix (10) cours de gestion
 - * Quatre (4) cours de principes
 - * Douze (12) crédits-séminaires
 - * De trois (3) à six (6) ans d'expérience pratique dans le domaine des achats et de la gestion des approvisionnements
 - * Cours d'une semaine en résidence

INSCRIPTION

Vous devez vous inscrire à l'examen écrit national d'a.p.a. auprès de votre corporation provinciale au plus tard le **10 avril 2009**.

Seuls les candidats des corporations de Terre-Neuve-et-Labrador et des Territoires du Nord-Ouest doivent communiquer avec le siège social de l'ACGA pour s'inscrire.

Les participants qui prévoient suivre le cours d'une semaine en résidence pour l'année 2009 et passer l'examen écrit national 2009 doivent s'inscrire aux deux événements à l'aide du formulaire conçu spécialement à cet effet.

Consultez la liste des corporations incluse dans la brochure pour connaître les coordonnées de votre corporation provinciale.

FORMAT DE L'EXAMEN

L'examen écrit se déroulera en deux parties et s'échelonne sur deux jours :

PARTIE I

La partie I de l'examen comporte trois sections qui présentent chacune des questions dans un format distinct :

- Section A – Questions vrai ou faux
- Section B – Question à choix multiple
- Section C – Série de questions à réponse courte

PARTIE II

La partie II de l'examen est une étude de cas.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais du cours d'une semaine en résidence comprennent la documentation, l'hébergement et les repas.

Cours d'une semaine en résidence et examen écrit national d'a.p.a.

*Paiement effectué au plus tard le 2 mars 2009 3250 \$ + TPS
Paiement effectué après le 2 mars 2009 3400 \$ + TPS*

Examen écrit national d'a.p.a. seulement (pour reports et reprises)

*Paiement effectué au plus tard le 2 mars 2009 500 \$ + TPS
Paiement effectué après le 2 mars 2009 650 \$ + TPS*

Jusqu'au 24 avril 2009, des frais d'annulation de 250 \$ plus TPS s'appliqueront aux annulations. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

QUESTIONS

Veuillez communiquer avec votre corporation provinciale si vous avez des questions. Seuls les candidats des corporations de Terre-Neuve-et-Labrador et des Territoires du Nord-Ouest doivent communiquer avec le siège social de l'ACGA.



NOTES DE PASSAGE

Le candidat doit obtenir une note d'au moins 50 % pour chaque partie de l'examen et cumuler une moyenne de 60 % ou plus pour les deux parties de l'examen. *Voir les exemples ci-dessous.*

Exemple 1 : Note de la partie I : 56 % + note de la partie II : 70 % = $126 \div 2$ = note moyenne cumulée de 63 % = réussite (Le candidat a obtenu une note supérieure à 50 % dans chaque partie de l'examen et cumulé une note moyenne de 63 %, de sorte qu'il a réussi l'examen.)

Exemple 2 : Note de la partie I : 84 % + note de la partie II : 38 % = $122 \div 2$ = note moyenne cumulée de 61 = échec (Le candidat a obtenu une note de moins de 50 % dans la seconde partie de l'examen, ce qui explique son échec à l'examen.)

RÈGLEMENTS QUI S'APPLIQUENT À L'EXAMEN

Au moment de l'examen

- Avant de commencer l'examen, le candidat doit présenter une pièce d'identité avec photo fournie par l'État (*p. ex., permis de conduire ou autre document semblable avec photo*).
- Le candidat recevra un cahier d'examen et du papier pour inscrire ses réponses. Seules les réponses remises sur le papier fourni à l'examen seront notées.
- Le candidat doit apporter ses propres stylos et crayons, une gomme à effacer, un surligneur et une calculatrice silencieuse (*sans mémoire programmable, ni fonction graphique*).
- Aucun autre objet ne sera permis dans la salle d'examen. Le candidat ne peut donc pas apporter des documents personnels imprimés, des livres, des manuels, des magazines, de l'équipement informatique ou des appareils de communication.
- Une fois l'examen terminé, le candidat doit placer le cahier d'examen, les feuilles de réponse et tout papier non utilisé dans l'enveloppe d'examen, puis remettre cette enveloppe au surveillant.
- Si un candidat a des besoins spéciaux pour un motif médical ou en raison de sa condition physique, il doit communiquer avec sa corporation au moins trente jours avant l'examen pour discuter de sa situation.
- La surveillance lors de l'examen se fera conformément aux procédures normalement acceptées au niveau postsecondaire, et les décisions du surveillant principal seront sans appel. Toute annonce éventuelle sera faite par le surveillant principal.

VOICI LE DERNIER EXAMEN ÉCRIT NATIONAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACCREDITATION DES A.P.A. FONDÉ SUR LES PRINCIPES.

NOTATION DE L'EXAMEN

Afin d'assurer une évaluation juste et équitable, l'identité et la région géographique du candidat ne seront pas divulgués aux évaluateurs.

RÉSULTATS DE L'EXAMEN

Les résultats de l'examen seront transmis par la poste au candidat dans les soixante-quinze jours suivant la date de l'examen.

DEMANDES DE RÉVISION

1. Tout candidat qui échoue peut demander une révision officielle de son examen. Pour ce faire, il doit remplir et soumettre un formulaire de demande de révision, accompagné d'un paiement de 100 \$, dans les trente jours suivant l'envoi postal de la lettre indiquant son résultat à l'examen.
2. Le candidat recevra une réponse écrite qui expliquera le résultat de la révision et qui fournira tout commentaire jugé utile pour le candidat.

RESSOURCES DE PRÉPARATION À L'EXAMEN**Guide de préparation à l'examen**

Un guide de préparation à l'examen gratuit comprenant les résultats d'apprentissage des cours de principes, des renseignements sur le format de l'examen, des stratégies relatives à la rédaction de l'examen, un spécimen d'examen ainsi que des conseils d'étude est disponible auprès des corporations provinciales et territoriales et à l'adresse www.pmac.ca.

Exemple d'examen

Des spécimens d'examen et leurs guides de réponse sont disponibles à l'adresse www.pmac.ca et probablement sur les sites Web des corporations provinciales et territoriales. Veuillez prendre note qu'il s'agit uniquement d'exemples d'examens visant à donner aux candidats la chance de pratiquer et de se chronométrer dans le cadre de leur préparation à l'examen.

Résultats d'apprentissage des cours de principes

Une liste des résultats d'apprentissage pour chacun des cours de principes est disponible à l'adresse www.pmac.ca et probablement sur les sites Web des corporations provinciales et territoriales.

NOUVEAU ! Forums de discussion nationaux

Pour la première fois, les forums de discussion disponibles sur le portail national des membres de l'ACGA permettront aux candidats inscrits de communiquer directement les uns avec les autres afin de poser des questions, de partager des conseils relatifs à l'étude ou d'organiser leurs propres cercles d'étude. Dès que votre demande d'inscription au cours d'une semaine en résidence et à l'examen écrit national d'a.p.a. aura été approuvée, vous pourrez accéder aux forums de discussion sur le site www.pmac.ca. Le code d'accès et le mot de passe du membre sont requis.

Ateliers de préparation à l'examen

Il est possible que les corporations provinciales ou territoriales offrent des ateliers de préparation à l'examen. Veuillez communiquer avec le bureau de votre corporation pour obtenir de l'information sur les ateliers offerts.

Cercles d'étude

Il est possible que des cercles d'étude soient formés par les corporations provinciales et territoriales. Veuillez communiquer avec le bureau de votre corporation pour obtenir de l'information à ce sujet. Pendant le cours d'une semaine en résidence, les candidats auront également la possibilité de participer à des cercles d'études facultatifs en soirée.

DOCUMENTS D'ÉTUDE

Les candidats qui désirent passer en revue les cours de principes trouveront ci-dessous la liste des manuels sur lesquels se fonde l'examen. Il est possible de commander ces ouvrages directement de l'éditeur ou par l'intermédiaire des corporations provinciales et territoriales.

Principes d'approvisionnement

Purchasing & Supply Management, 13e édition

Leenders, Fearon, Flynn, Johnson (2002)

ISBN : 928-0-07-287379-5

Éditeur : McGraw-Hill Ryerson Ltd.

Téléphone : 905-430-5000

Prix : Environ 130 \$

Principes de transport et de logistique

Strategic Logistics Management, 4e édition

Lambert, Stock (2001)

ISBN : 0-256-13687-4

Éditeur : McGraw-Hill Ryerson Ltd.

Téléphone : 905-430-5000

Prix : Environ 180 \$

Principes de contrôle des stocks et des opérations

Foundations of Operations Management, 2e édition

Ritzman, Krajewski, Klassen (2004)

ISBN : 013-205189-3

Éditeur : Pearson Education Canada

Téléphone : 1-800-567-3800

Prix : Environ 100 \$

Principes de la qualité

Integrating Reengineering with Total Quality

Joseph N. Kelada (1996)

ISBN : 0-87389-339-5

Éditeur : ASQ Quality Press

Téléphone : 1-800-248-1946

Prix : Environ 85 \$

Tous les cours de principes

Learning With Cases, 3e édition

Mauffette-Leenders, Erskine, Leenders (2005)

ISBN : 0-7714-1969-4

Éditeur : Ivey Publishing

Téléphone : 519-661-3208

Prix : Environ 20 \$

Notes relatives aux cours de principes

Ces notes de cours sont offertes par les corporations provinciales et territoriales. Veuillez communiquer avec le bureau de votre corporation pour connaître les prix. Les membres des corporations de Terre-Neuve-et-Labrador et des Territoires du Nord-Ouest doivent communiquer avec le siège social.

COORDONNÉES DES CORPORATIONS DE L'ACGA

Institut de l'Alberta de l'ACGA

Suite 612, Centre 104
5241 Calgary Trail NW
Edmonton, AB T6H 5G8

Téléphone : 780 944-0355
Sans frais : 1 866 610-4089
Télécopieur : 780 944-0356
Courriel : info@aipmac.ab.ca

www.aipmac.ab.ca

Institut de la Colombie-Britannique de l'ACGA

200-435 Columbia Street
New Westminster, BC V3L 5N8

Téléphone : 604 540-4494
Sans frais : 1 800 411-7622
Télécopieur : 604 540-4023
Courriel : office@bci-pmac.bc.ca

www.bcipmac.ca

Institut du Manitoba de l'ACGA

Suite 200 - 5 Donald St.
Winnipeg, MB R3L 2T4

Téléphone : 204 231-0965
Sans frais : 1 877 231-0965
Télécopieur : 204 233-1250
Courriel : mbpmac@mts.net

www.mb.pmac.ca

Institut de gestion des achats du Nouveau-Brunswick

Boîte postale 8977
Shediac, NB E4P 8W5

Téléphone : 506 533-9418
Télécopieur : 506 532-3630

www.pmacnb.com

Institut de la Nouvelle-Écosse de l'ACGA

P.O. Box 21 CRO
Halifax, NS B3J 2L4

Téléphone : 902 425-4029
Télécopieur : 902 431-7220
Courriel : info@nsipmac.com

www.nsipmac.com

Institut de l'Ontario de l'ACGA

1 Dundas Street West,
P.O. Box 64, Suite 2704,
Toronto, ON M5G 1Z3

Téléphone : 416 977-7566
Sans frais : 1 877 726-6968
Télécopieur : 416 977-4135
Courriel : info@ontarioinstitute.com

www.ontarioinstitute.com

Corporation des approvisionneurs du Québec

895, boul. du Séminaire Nord, Suite 302
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1J2

Téléphone : 450 357-0033
Sans frais : 1 800 977-1877
Télécopieur : 450 357-0044
Courriel : info@caq.qc.ca

www.caq.qc.ca

Institut de la Saskatchewan de l'ACGA

211A-3521 8th Street East
Saskatoon, SK S7H 0W5

Téléphone : 306 653-8899
Télécopieur : 306 653-8870
Sans frais : 1 866 665-6167
Courriel : sipmac@sasktel.net

www.si.pmac.ca

Institut de Terre-Neuve et Labrador de l'ACGA

À l'attention du siège social de l'ACGA
777, rue Bay, Suite 2701
Boîte postale 112,
Toronto, Ontario M5G 2C8

Sans frais : 1 888 799-0877
Télécopieur : 416 977-8886
Courriel : info@pmac.ca

www.pmacnl.org

Institut des Territoires du Nord-Ouest de l'ACGA

À l'attention du siège social de l'ACGA
777, rue Bay, Suite 2701
Boîte postale 112,
Toronto, Ontario M5G 2C8

Sans frais : 1 888 799-0877
Télécopieur : 416 977-8886
Courriel : info@pmac.ca

www.theedge.ca/pmacnwt

CORPORATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES DE L'ACGA

Alberta

Colombie-Britannique

Manitoba

Nouveau-Brunswick

Nouvelle-Écosse

Ontario

Québec

Saskatchewan

Terre-Neuve et Labrador

Territoires du Nord-Ouest

apa.^{MD}
APPROVISIONNEUR
PROFESSIONNEL
AGRÉÉ

Des professionnels en gestion de la chaîne d'approvisionnement

Amélioré. Exceptionnel.

Association canadienne de gestion des achats
777, rue Bay, Suite 2701
Boîte postale 112, Toronto, Ontario M5G 2C8
www.pmac.ca

Courriel : info@pmac.ca
Téléphone : 416-977-7111
Télécopieur : 416-977-8886
Sans frais : 1-888-799-0877